

VOISINS
— le bretonneux —

Saint-Quentin-en-Yvelines
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie
1 place Charles de Gaulle
78960
Voisins le Bretonneux
01 30 48 58 68
www.voisins78.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

COMMUNE DE VOISINS-LE-BRETONNEUX

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de la Commune se réunira en séance publique
par visioconférence retransmise en direct sur le site de la Ville le :

Lundi 29 mars 2021 à 18 heures.

ORDRE DU JOUR

POINT 1 Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 8 février 2021

AFFAIRES INTÉRIEURES

POINT 2 Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2020

POINT 3 Ajustement de l'opération votée en autorisation de programme / crédits de paiement (AP/CP) n° 101801 pour la transformation du terrain d'honneur du Grand Pré en terrain synthétique

POINT 4 Attribution de subventions aux associations - Exercice 2021

POINT 5 Attribution d'une subvention d'équilibre au CCAS - Exercice 2021

POINT 6 Fiscalité directe locale - Année 2021

POINT 7 Adoption du Budget Primitif - Exercice 2021

POINT 8 Demande de Fonds de concours à la Communauté d'agglomération Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) au titre de l'année 2021

POINT 9 Exonération des redevances d'occupation du domaine public pour les commerçants

POINT 10 Création d'un dispositif d'urgence en partenariat avec le Département des Yvelines

POINT 11 Modification du tableau des effectifs - création et suppression de postes

POINT 12 Adoption du règlement intérieur du personnel communal

POINT 13 Avis de la Commune sur le Pacte de gouvernance de Saint-Quentin-en-Yvelines

SERVICES A LA POPULATION ET LOISIRS

POINT 14 Mise à jour du tarif applicable en 2021 dans les structures Petite Enfance pour l'accueil d'un enfant en urgence ou pour l'accueil d'un enfant placé en famille d'accueil au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance

POINT 15 Convention d'habilitation informatique monenfant.fr - EAJE, LAEP et RAM

AMÉNAGEMENT ET CADRE DE VIE

POINT 16 Approbation du protocole relatif à la commercialisation des opérations en accession sociale de l'écoquartier de la Remise à Voisins-le-Bretonneux


Décisions du Maire

Prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

QUESTIONS DIVERSES

INFORMATIONS DIVERSES




Alexandra ROSETTI
Maire
Conseillère départementale